

Le Blues des rythmes

irrégulomadaire n° 6 février 2014

Si l'intersyndicale nationale est en sommeil (SUD n'a pas signé l'appel très en retrait de décembre), **les mobilisations locales se poursuivent**. Dans les villes, **les enseignants mènent la fronde, avec les parents et les territoriaux** : signature de pétitions, audiences dans les mairies pour qu'elles rejoignent **les villes courageuses qui s'opposent à la mise en place de ce décret de l'inégalité**. De nombreuses villes n'ont ainsi pas remis leur projet à la date butoir. Le 94 appelait à un rassemblement le 12 devant le Ministère, le 93 et le 92 sont en grève le 13.

On continue !

Conditions de travail

Alors que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, le rajout du mercredi matin augmente l'amplitude de présence.

En l'absence de moyens supplémentaires, la semaine va être encore plus épuisante.

Conditions d'apprentissage

Même cause, mêmes effets : les élèves se trouvent encore plus en situation contrainte (classe + périscolaire) et l'épuisement

est constaté dans les villes ayant appliqué : **des rythmes bien pires qu'avant !**

Ecole de la République

La territorialisation au coeur de cette réforme va aggraver considérablement les inégalités territoriales en terme de qualité et de contenu. Plus que jamais, **des écoles de pauvres, des écoles de riches**.

Ecole publique

Autonomisation des établissements, mise en concurrence pour bénéficier des maigres subsides disponibles... C'est l'agenda libéral de l'OCDE partout. **Ecole publique, cadre national, laissent place à la concurrence.**

OUI à une école émancipatrice...

dans le cadre national, sans concurrence, une école de la République formant des citoyens à l'esprit critique.

OUI à une école riche...

surtout dans les quartiers populaires, contre la répartition de la misère dans le cadre des «projets», l'austérité pour la finance pas pour l'école !

OUI à une réforme des rythmes...

dans le cadre d'une réforme globale de l'école sortie de la logique de compétition, avec les moyens nécessaires, en concertation avec les enseignants.



1er & 2nd degrés ENSEMBLE

Les moyens fantômes

2nd degré

Les dotations horaires globales (DHG) sont en recul massif (plus d'une centaine d'heures dans pas mal d'établissements), alors que les effectifs augmentent. **La réduction des heures postes est au mieux compensée par des heures sup, ce qui revient de fait à supprimer des postes.**

Habituellement, les établissements défilent séparément à la DSDEN pour demander des heures en plus. On reste alors dans le cadre de la répartition des moyens existants, avec

une prime pour les établissements qui se bougent.

Cette année, une mobilisation collective émerge du 92 et du 93, avec la revendication d'une augmentation globale des moyens.

1^{er} degré

Les augmentations de postes annoncées couvrent en réalité à peine les augmentations d'effectifs, largement sous-estimées (de 25 % pour la rentrée

2013). **Pour revenir au taux d'encadrement de 2001, ce sont 1068 postes qui seraient nécessaires.**

Les créations de postes affichées (remplacement, TPS...) se font donc en réalité en prenant sur les seuils d'effectifs. On améliore de manière infinitésimale les moyens de remplacement d'un côté, on dégrade les seuils de l'autre.

A la rentrée 2012, les écoles avaient atteint un stade critique en terme de moyens (RASED, maîtres sup, remplacements...): 2 ans plus tard, aucune amélioration notable, et les seuils sont à leur tour mis en cause...

SEUILS : nous voulons 16 en ZEP, 18 hors-ZEP (collèges et écoles)

L'éducation... prioritaire ?

Les moyens annoncés...

Une **pondération d'1,1 dans le secondaire**, correspondant à une heure et demie par semaine, qui doit permettre des décharges horaires en vue de concertations et d'amélioration du suivi des élèves en difficulté, le **taux d'encadrement des CPE** devrait également être amélioré.

Dans les écoles, **l'objectif affiché est d'un maître supplémentaire par école REP+**, et de **9 jours de décharge** par an dont l'utilisation reste floue pour le moment. A cela s'ajoute l'objectif de 30 % des deux ans scolarisés en TPS.

... seulement pour les REP+...

Ces moyens supplémentaires sont envisagés pour les REP+, qui devraient plus ou moins recouvrir le périmètre des actuels Eclair. **Les ZEP** qui pour des raisons surtout budgétaires ne sont pas en Eclair n'auront rien. Pire, comme cela apparaît ci-dessous, elles **perdront leur seul atout: les seuils d'effectifs** qui permettent de garder la tête hors de l'eau...

... pris sur les moyens existants !

En réalité, la réforme est d'ores-et-déjà annoncée dans un cadre austéritaire, à moyens constants. En clair : les moyens rajoutés seront pris ailleurs. Où ?

- sur les établissements non REP+

- sur les seuils

Les seuils vont servir ici encore de variable d'ajustement. Grands absents des axes fixés par le projet de réforme, leur liquidation va permettre de donner l'illusion que des moyens supplémentaires sont donnés, lorsqu'en réalité il ne s'agit que de redistribuer l'existant...